



## **Déclaration liminaire SNUipp-FSU à la CAPD du 31 mars**

Tous les jours un peu plus, le contexte sanitaire s'alourdit et pèse beaucoup sur l'école et les personnels.

Nos collègues qui portent à bout de bras le service public d'éducation sont remarquables mais la sérénité n'est pas de mise et l'ambiance difficile.

Il faut faire face, assumer bien sûr les enseignements mais aussi répondre aux nombreux questionnements des parents, des enfants eux mêmes, assumer des responsabilités et des tâches qui ne nous sont pas nôtres ni habituelles. Tout en jonglant avec nos situations familiales et personnelles parfois elles mêmes difficiles.

Le SNUipp-FSU n'a de cesse de faire remonter localement comme nationalement toutes les situations ou problématiques dans le souci majeur de protéger les collègues, les enfants et l'ensemble des personnels dans les écoles. Des annonces devraient être faites ce soir. Nous y serons attentifs.

Concernant les chiffres de contamination le SNUipp-FSU marque un étonnement : alors que 47 classes ont été fermées le 30 mars, les résultats des tests salivaires ne donnent que 7 cas positifs dans cette journée. Nous ne comprenons pas.

Les écoles et les directeurs-trices doivent pouvoir être informés très vite des résultats, ce qui n'est pas toujours le cas. Et pourtant cela est primordial pour tenter d'enrayer très vite la situation.

Il faut également aussi absolument anticiper le plan de continuité pédagogique.

Le SNUipp-FSU rappelle que ce plan doit s'appliquer pour chaque collègue avec sa propre classe uniquement et non avec d'autres classes où les collègues seraient absents.

D'autre part, le télé travail devant être la règle et pour éviter le brassage sur le lieu professionnel, les collègues ayant une classe mise à l'isolement doivent télé travailler.

Il ne saurait donc être question d'imposer la venue à l'école pour les collègues assurant l'enseignement à distance.

Concernant le mouvement qui doit débuter demain et la carte scolaire : nous déplorons fortement que les TRS impactés par une fermeture ne l'aient appris que hier soir avant veille du mouvement. Alors que le SNUipp-FSU alerte depuis janvier sur les implantations de postes pour les alternants, la décision de bloquer les 33% de décharges des directeurs-trices et des PEMF n'a été prise que le 29 mars. Cela a aussi

un impact direct sur les TRS en général puisque de nombreuses fractions seront retirées des fractions publiées lors du mini mouvement. L'émoi est fort chez nos collègues.

Et de ce point de vue le CTSD aurait dû être consulté

Comme il aurait dû être consulté sur l'implantation des 15 postes de BD nouvellement créés.

Concernant les travaux de ce jour nous remercions les services pour la qualité des documents fournis.

Rappelons qu'avec l'accord PPCR tout le monde avance désormais au même rythme sauf au 7° et 9° échelon où 30 % des collègues peuvent bénéficier d'une accélération de carrière de 1 an.

Comme nous l'avions dit lors de la dernière CAPD du 12 mars portant sur les recours des rendez vous de carrière (<https://06.snuipp.fr/spip.php?article9078>), nous portons l'exigence de ne pas être liés par des quotas d'avis tant il nous semble important que l'appréciation des collègues soit un vrai reflet de leur travail. Les collègues ont besoin de reconnaissance, cela fait partie de l'amélioration de leurs conditions de travail. La constitution de l'appréciation finale doit être revue pour cela.